



Vaccin contre le tétanos

La vaccination protège contre une maladie qui peut être grave

Certaines maladies sont devenues rares et ont même totalement disparu grâce aux vaccins modernes et à des couvertures vaccinales élevées. Cependant, si la couverture vaccinale devient insuffisante, ces maladies peuvent réapparaître à tout moment et mettre en danger des enfants et des adultes.

Le tétanos est une maladie bactérienne due au bacille tétanique, présent partout, et en particulier dans la terre et dans l'intestin de certains animaux.

Le tétanos provoque des crampes et des spasmes musculaires sévères et douloureux. Sa forme la plus grave menace le pronostic vital.

La vaccination contre le tétanos protège contre une maladie dont les complications peuvent être graves, voire mortelles.

Le tétanos est une maladie bactérienne due au bacille tétanique, présent partout, en particulier dans la terre et dans l'intestin de certains animaux, persistant de façon quasi permanente grâce à sa forme de résistance, la spore tétanique.

Il n'existe pas de contamination de personne à personne ; le tétanos n'est pas contagieux.

Les spores pénètrent dans l'organisme humain à la faveur d'une plaie, même insignifiante, souillée de terre : blessure, piqûre, écharde, ulcères variqueux, fractures ouvertes, mais aussi lors d'un accouchement en mauvaises conditions d'hygiène dans le tiers monde.



Les spores introduites dans le tissu sous-cutané germent et donnent naissance aux bacilles qui sécrètent des toxines, dont la redoutable exotoxine tétanique.

Celle-ci emprunte la voie ascendante des nerfs et se dissémine, pouvant atteindre les centres nerveux.

Le tétanos se caractérise par des contractures très douloureuses des muscles (celle des muscles de la mâchoire, le trismus, est très caractéristique de cette maladie), des crises de spasmes paroxystiques, et des troubles généraux.

La forme généralisée est la plus fréquente et la plus grave.

Si les muscles respiratoires sont atteints, la prise en charge dans une unité de soins intensifs, même avec des moyens très modernes, ne permet pas d'éviter qu'environ 25% des personnes atteintes de tétanos meurent encore aujourd'hui.

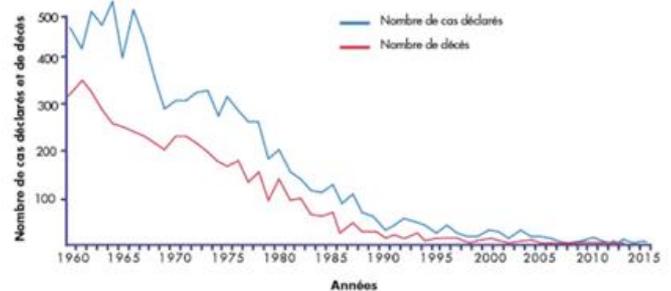
Epidémiologie de la maladie

En France

Ces dix dernières années, en France, le nombre de cas varie entre 5 et 10 par an, essentiellement des sujets âgés et des femmes, celles-ci étant moins bien protégées que les hommes (rappels vaccinaux moins suivis). Les enfants bénéficient de la vaccination tétanos obligatoire.

La survenue entre 2012 et 2016, en France, de 3 cas de tétanos chez des enfants très vraisemblablement non vaccinés, confirme le risque de contamination en l'absence de vaccination.

Tétanos : nombre de cas annuels et mortalité, en France, de 1960 à 2015



Sources : Déclarations obligatoires, Santé publique France, Causes médicales de décès, Insee, CépiDc

Le tétanos est une maladie à déclaration obligatoire

Dans le monde

L'OMS estime qu'en 2015, 34 000 nouveau-nés sont décédés dans le monde de tétanos néonatal.

Dans l'Union européenne le nombre de cas identifiés depuis 2006 varie entre 49 et 167 cas par an, avec une tendance à la baisse. Parmi les personnes atteintes, 65% étaient âgées de plus de 65 ans.



Les vaccins

Le vaccin contre le tétanos est constitué par l'anatoxine tétanique, toxine inactivée.

S'il existe un vaccin spécifique (Tétanique Pasteur®), la valence tétanique peut être aussi combinée avec d'autres valences vaccinales :

- vaccin bivalent : DT Vax®
- vaccins tétravalents : Tetravac® ou Infanrix Tetra®
- vaccins tétravalents faiblement dosés : Repevax® / Boostrix Tetra®
- vaccins pentavalents : Pentavac® ou Infanrix Penta®
- vaccin hexavalent : Hexyon®, Infanrix Hexa®, Vaxelis®

L'efficacité vaccinale

Le vaccin est très efficace et permet une bonne protection dès la deuxième injection, protection qui devra être confirmée par le rappel.

Le schéma vaccinal

La vaccination contre le tétanos faisait partie des vaccinations obligatoires (obligation instaurée en France en 1940) Elle fera partie, dès 2018, des 11 vaccins obligatoires des nourrissons.

Le schéma vaccinal de base

- Primo-vaccination à l'âge de 2 et 4 mois suivie d'un rappel à 11 mois (ou 3 doses à 1 mois d'intervalle)
- Rappels à 6 ans et 11-13 ans
- Chez l'adulte, rappels à 25, 45 et 65 ans puis tous les 10 ans

Les contre-indications vaccinales (rares)

- L'hypersensibilité connue à l'un des composants.
- Des troubles neurologiques survenus lors d'une injection précédente (notamment lorsque la valence coquelucheuse est associée).

Les effets indésirables du vaccin

- Les réactions observées suite à une primo-vaccination antitétanique sont rares chez l'enfant.
- Après l'injection d'une dose de rappel, il est fréquent d'observer une douleur au site d'injection.
- Le phénomène d'Arthus (réaction locale douloureuse due à un excès d'anticorps) est possible, mais plus rare qu'avec le vaccin diphtérie.
- En cas d'utilisation d'un vaccin combiné, d'autres effets peuvent être observés, décrits sur les informations relatives à ces vaccins.

Bibliographie

- [OMS Note de synthèse sur les vaccins antitétaniques - Février 2017](#)
- [HCSP Avis relatif aux rappels de vaccination antitétanique dans le cadre de la prise en charge des plaies. 24 mai 2013](#)
- www.vaccination-info-service.fr

Les schémas vaccinaux complémentaires pour les sujets à risque

En présence d'une plaie, le médecin évalue le risque de contamination par le bacille tétanique au niveau de la blessure. Selon les vaccinations réalisées précédemment une vaccination antitétanique avec éventuellement injection d'immunoglobulines peut être indiquée.

Type de blessure	Personne à jour de ses vaccinations selon le calendrier vaccinal en vigueur	Personne non à jour
Mineure, propre	Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel.	Administration immédiate d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel.
Majeure** ou susceptible d'avoir été contaminée par des germes d'origine tellurique	Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel.	Dans un bras, immunoglobuline tétanique humaine 250 UI. Dans l'autre bras, administration d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel.

Fiche inspirée de Infovac Suisse et rédigée par

Georges Thiebault
Hervé Haas
Robert Cohen